



Appel à porteur de projet

« Plateforme d'aide aux actifs aidants »

Première Brique, dans le cadre de la Fabrique à initiatives, détermine l'opportunité de projets susceptibles de générer la création d'entreprises sociales. Lorsque l'opportunité d'un projet est avérée, Première Brique propose d'accompagner le.la futur.e entrepreneur.e jusqu'à la mise en place opérationnelle de l'activité.

Cet appel à porteur de projet a pour objectif d'identifier un.e porteur.e de projet en charge de la conduite d'une étude de faisabilité, du lancement d'une expérimentation, de la coordination du projet, de la création et la gestion de l'entreprise.

PROJET CONCERNE

Plateforme inter-entreprises d'aide aux actifs aidants : sensibilisation, information, formation, accompagnement.

1. Présentation du projet

Le constat

Les aidants actifs se retrouvent trop souvent en situation d'isolement et rencontrent des difficultés à coordonner leurs temps de vie professionnels et personnels. D'un côté, les aidants ont un manque de connaissances des solutions proposées par les acteurs existants, d'un autre les aidants sont difficiles à identifier. Les dirigeants d'entreprises connaissent mal cette problématique croissante et ont peu les moyens d'y répondre. Des solutions existent en direction des grandes entreprises ou grands groupes. Les TPE et PME quant à elles n'ont pas accès à ces solutions et ont moins de moyens pour accompagner leurs salariés et collaborateurs dans ces situations.

Finalité sociale du projet

Une Plateforme d'aide aux aidants actifs répond aux enjeux suivants :

- Identifier les aidant.e.s familiaux en entreprise pour mieux les accompagner ;
- Renforcer la visibilité des acteurs et opérateurs proposant des solutions en matière d'aide aux aidants ;
- Limiter l'impact des situations des actifs aidants sur l'organisation de l'entreprise (présentéisme, arrêts maladie, baisse de la productivité, conflits...) ;
- Maîtriser les coûts (psychologiques, financiers, organisationnels...) pour les aidants et les entreprises ;
- Renforcer l'offre existante en répondant à de nouveaux besoins.

Le public concerné

La plateforme vise à s'adresser aux :

- Aidant.e.s familiaux exerçant une activité professionnelle ;
- Aux dirigeants de TPE ou PME, managers de proximité, responsables de ressources humaines et aux représentants du personnels ;
- Aux acteurs proposant déjà des solutions à destination des actifs aidants.

Offre de service de la plateforme

- Sensibiliser les aidants familiaux et les dirigeants d'entreprises sur leur situation d'aidants et les solutions existantes ;
- Informer les aidants familiaux et les dirigeants sur les risques de la non prise en compte de la situation ;
- Accompagner les aidants familiaux et les dirigeants dans la prise compte de ces situations et l'adaptation du travail ;
- Valoriser l'expérience d'un actif aidant et ses capacités d'adaptation au cours de son parcours professionnel ;
- Mesurer l'impact de la prise en compte de ces situations et l'efficacité des services rendus par la plateforme.

Activités pressenties de la plateforme d'aides aux actifs aidants

<i>Sensibilisation</i>	Organisation d'événements, Affichages et mise à disposition de plaquette, Rendez-vous RP – RH – Managers – Dirigeants...
<i>Services en ligne</i>	Accès aux plateformes en ligne (accès à des forums, à de l'information et des conseils de pairs)
<i>Formation</i>	Permanences pour entretiens individuels, Formation des dirigeants.

<i>Animation de groupes de pairs</i>	Constitution de réseaux de pairs, Organisation de groupes de paroles.
<i>Accompagnement</i>	Suivis individuels par téléphone, Permanences en entreprises, Valorisation des coûts évités.

2. A qui s'adresse l'appel à porteur de projet ?

L'appel à porteur de projet s'adresse à :

- Un porteur de projet, personne physique, qui souhaite entreprendre dans le cadre de l'économie sociale et solidaire ;
- Une structure de l'économie sociale et solidaire déjà existante et qui souhaite développer de nouvelles activités sur le territoire ;
- Un collectif de structures qui souhaitent se coordonner pour répondre ensemble à un enjeu de société.

Le porteur de projet sera soutenu par un comité de pilotage constitué des parties prenantes du projet et sera accompagné par Première Brique le temps de la transmission de l'étude d'opportunité et la réalisation de l'étude de faisabilité.

3. Missions attendues du porteur de projet

Le porteur de projet sélectionné aura des compétences fortes en coordination et animation de réseaux. Il sera en capacité de mener l'étude de faisabilité technique et commerciale de l'offre de services et de lancer les expérimentations et l'activité.

Le porteur de projet aura la volonté d'inscrire son projet dans une logique d'entrepreneuriat social (utilité sociale, gouvernance participative, lucrativité limitée).

Ses missions principales :

- Animation et coordination de réseau
 - o Constituer un réseau d'entreprises autour de la question des aidants actifs :
 - Communiquer sur le projet : concevoir et diffuser des outils de communication au service de la sensibilisation en entreprise ;
 - Organiser des sessions de sensibilisation / prévention en entreprise ;
 - Détecter les besoins au sein de l'entreprise et proposer des solutions sur mesure en s'appuyant sur les partenaires de l'aide aux aidants.

- Constituer et animer un réseau d'acteurs ressources afin de s'appuyer sur eux pour concevoir de nouvelles solutions en réponse aux besoins identifiés au fil de l'eau :
 - Travailler en partenariat et en coordination avec les acteurs ressources agissant dans le champ de l'aide aux aidants ;
 - Participer aux rencontres et aux événements sur le sujet dans la région et nationalement.

- Communication, événementiel et marketing
 - Valoriser l'offre des opérateurs et des acteurs ressources ;
 - Animer le portail de valorisation des solutions existantes ;
 - Concevoir des offres en fonctions des besoins exprimés par les entreprises ;
 - Communiquer sur la plateforme et représenter l'ensemble des parties prenantes.

- Gestion entrepreneuriale
 - Modéliser économiquement le projet de plateforme : finaliser l'offre de service avec les parties prenantes et concevoir le business plan de l'activité ;
 - Rechercher des financements : mobiliser les partenaires publics et privés pour co-financer l'activité ;
 - Prospector de futurs clients : trouver les premiers adhérents et clients de la plateforme ;
 - Animer des parties prenantes : animer le projet collaboratif, travailler sur la place de chacune des parties prenantes et son implication au projet ;
 - Gouvernance de l'entreprise : créer la structure et choisir le statut juridique le plus adapté à l'organisation de la plateforme.

- Evaluation
 - Mettre en place des indicateurs d'évaluation ;
 - Étudier et valoriser les coûts évités ;
 - Animer l'évaluation collective des acteurs de la plateforme.

4. Cadre d'accompagnement

L'équipe de Première Brique est experte en innovation sociale. Nous accompagnons l'émergence d'entreprises répondant à des enjeux sociaux et environnementaux du territoire.

L'accompagnement de Première Brique s'articulera avec le porteur de projet et l'ensemble des partenaires de la chaîne d'accompagnement en création d'activité de l'ESS sur le territoire de la Métropole.

Première Brique et son équipe d'accompagnateurs s'engage à :

- Transmettre au porteur de projet l'ensemble de l'étude d'opportunité (recherches documentaires, compte rendu d'entretiens d'acteurs, base de données de contacts, analyse du modèle, étude de marché, etc.) ;
- Mettre en relation le porteur de projet avec l'ensemble des partenaires pressentis et ceux déjà rencontrés lors de l'étude d'opportunité ;
- Accompagner le porteur de projet dans la méthodologie de projet, la conduite de l'étude de faisabilité et la création d'activité en le réorientant quand cela sera pertinent vers le Parcours ADRESS ou tout autre dispositif adéquat ;
- Accompagner le porteur de projet dans la modélisation économique et financière et la recherche de financements.

Première Brique se dégage de toute responsabilité quant à la faisabilité économique du projet et son aboutissement. Les recherches de financements seront sous la responsabilité du porteur de projet.

5. Critères et profil

- Critères de sélection

Première Brique et le jury de recrutement seront attentifs aux porteurs de projets qui montreront la volonté de :

- o Travailler avec les différents acteurs du territoire concernés par le projet en se situant dans une démarche inclusive et coopérative ;
- o Associer les usagers et acteurs concernés dans la définition et la mise en œuvre du projet ;
- o Proposer des services accessibles au plus grand nombre (économique et physique) et garantissant la diversité ;
- o Développer un modèle économique porteur de valeurs de l'économie sociale et solidaire (lucrativité encadrée, recherche de l'impact social, redistribution de la valeur ajoutée et gouvernance participative) ;
- o Créer des emplois ;
- o Contribuer à la valorisation de l'économie locale via la mise en place de collaborations et de partenariats locaux ;
- o Eviter la mise en concurrence avec les structures locales existantes et rechercher les complémentarités ;
- o Sensibilité aux problématiques du handicap, de la discrimination dans le travail et au genre ;
- o Sensibilité aux questions environnementales dans la mise en œuvre du projet.

- Profil recherché :

SAVOIRS FAIRE

- Gestion et méthodologie de projet :
 - Animation et coordination de projet collectif
 - Capacité commerciale et de développement
 - Capacité en gestion économique et financière d'une entreprise
 - Création et gestion de partenariats
 - Recherche de financement
 - Maîtrise d'outils marketing et communication
 - Capacité à imaginer des solutions individuelles ou collectives
 - Maîtrise des outils bureautiques

SAVOIRS

- Connaissance du secteur de l'entreprise (TPE/PME) :
 - Connaissance des réseaux d'entreprises locaux et régionaux
 - Connaissance de l'organisation d'une TPE / PME
 - Connaissances des problématiques d'un dirigeant d'entreprise
- Connaissance du secteur de l'action sociale, du service à la personne et de la santé :
 - Connaissances et aptitudes sur le vécu des aidants familiaux
 - Connaissances des réseaux d'acteurs de la protection sociale, des services à la personne,
 - Silver économie, de l'action sociale
 - Connaissances des politiques publiques en matière d'aides aux aidants

SAVOIRS ETRE

- Forte sensibilité à l'économie sociale et solidaire
- Bon sens du relationnel,
- Aptitude au travail en réseau, Aptitude au travail en groupe
- Autonomie, Rigueur, Polyvalence

EXPERIENCES SOUHAITEES

- Expérience en gestion d'entreprise et gestion de projet
- Expériences en coordination de projet
- Expérience en animation, communication et événementiel
- Expérience commerciale souhaitable

6. Calendrier de diffusion

L'appel à porteur de projet est ouvert jusqu'au **30 mai 2019 à minuit**.

Une réunion d'information collective aura lieu **le 25 avril à 8h30** aux Imaginations Fertiles (27 bis allées Maurice Sarraut 31300 Toulouse).

7. Comment répondre à l'appel à porteur de projet ?

1. Participer à la réunion d'information collective pour mieux connaître le projet et comprendre le fonctionnement et la démarche de la Fabrique à Initiatives ;
2. Présenter votre candidature par courriel en mentionnant dans l'objet : « AAPP Plateforme des Aidants Actifs + nom du porteur de projet » à l'adresse suivante contact@premiere-brique.fr avec les éléments suivants :
 - ⇒ Une présentation du/des porteur(s) de projet (CV- réalisations-motivations et intérêts pour le projet) ;
 - ⇒ Statut professionnel, disponibilité pour la conduite du projet et moyens engagés (humains, matériels, financiers) ;
 - ⇒ Vision du candidat sur le projet d'une plateforme d'aide aux actifs aidants : type de services, type de publics, types de partenariats, animations, positionnement, rayonnement...
 - ⇒ La proposition de méthodologie envisagée pour la conduite de l'étude de faisabilité et le montage du projet ;
 - ⇒ La proposition de gouvernance pour la conduite de l'étude de faisabilité et puis la plateforme ;
 - ⇒ Tout autre document pertinent en relation avec le projet.

8. Modalités de sélection

1. Les candidatures seront examinées par un comité technique composé de personnes qualifiées et de Première Brique ;
2. Les candidats sélectionnés seront contactés pour l'organisation d'un entretien ;
3. Les candidats qui ne seront pas sélectionnés en seront informés.